

INSCRIPTIONS CENTRE DE LOISIRS 2021



(Du 25 Octobre au 05 Novembre)

***Inscriptions du Lundi 27 Septembre au vendredi 08 Octobre 17h**

**Dans la limite des places disponibles*

(Aucune inscription ne sera prise en dehors de ces dates)

ENFANT

Nom : Prénom : Garçon Fille

Date de naissance :

Votre enfant a-t-il un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) : OUI NON

Votre enfant a-t-il une habitude alimentaire ? Si oui laquelle ?

RESPONSABLE 1

RESPONSABLE 2

Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Lien de parenté :	Lien de parenté :
Tél portable :	Tél portable :
Profession :	Profession :
Nom et Adresse Employeur :	Nom et Adresse Employeur :

***Veuillez cocher les jours choisis :**

Semaine 43 Du 25 au 29/10/2021	Semaine 44 Du 02 au 05/11/2021
Lundi <input type="checkbox"/>	
Mardi <input type="checkbox"/>	Mardi <input type="checkbox"/>
Mercredi <input type="checkbox"/>	Mercredi <input type="checkbox"/>
Jeudi <input type="checkbox"/>	Jeudi <input type="checkbox"/>
Vendredi <input type="checkbox"/>	Vendredi <input type="checkbox"/>

DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e) _____ donne l'autorisation de diffuser et publier les photographies et films où parait mon enfant, sur tous les supports de communication de la Ville de Saint Mitre les Remparts

Merci d'entourer votre réponse OUI NON Signature :

PERSONNES AUTORISÉES À REPRENDRE L'ENFANT à sa sortie

(Présenter les cartes d'identité)

Nom :.....	Nom :.....	Nom :.....	Nom :.....
Prénom :.....	Prénom :.....	Prénom :.....	Prénom :.....
Lien de parenté :			
Tél portable :	Tél portable :	Tél portable :	Tél portable :

CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION

*Pour les **NOUVEAUX** inscrits (si les enfants sont déjà venus cette année, inutile de redonner les documents, sauf s'il y a des modifications)*

Vous devez fournir :

- Livret de famille : pages des parents et enfants
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Justificatif de domicile : quittance de loyer, facture EDF ou de téléphone fixe de moins de 3 mois
- Attestation de Quotient familial CAF ou Dernier avis d'imposition
- Copies du carnet de vaccinations à jour

Le tarif est calculé en fonction des revenus de la famille

**Les inscriptions seront prises dans la mesure des places disponibles
Elles sont fermes et définitives**

*** A noter que, dans le protocole de Jeunesse et Sports en vigueur, jusqu'à nouvel ordre :**

- Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'accueil. En cas de fièvre (38,0°C ou plus) ou de symptômes évoquant la Covid-19 chez le mineur ou un membre de son foyer, celui-ci ne doit pas prendre part à l'accueil et ne pourra y être accueilli.
- De même, les mineurs ayant été testés positif au SARS-Cov2 ou dont un membre du foyer a été testé positif, ou encore identifiés comme contact à risque, ne peuvent prendre part à l'accueil. (Les mêmes règles s'appliquent aux personnels).
- ***pour les enfants à partir de 6 ans, le port du masque est obligatoire dans les espaces clos et doit être fourni par les familles, à raison de 2 masques/jour (le deuxième étant rangé dans une poche plastique avec le nom de l'enfant)***

Je soussigné (e) _____ atteste être apte à prendre connaissance
du règlement intérieur, disponible à la MJS et en téléchargement sur le site de la ville
www.saintmitrelesremparts.fr/ et m'engage à le respecter.

Fait à Saint Mitre les Remparts, le _____

Signature :